Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203657-20261104-2026_12_03-DE

COMMUNE DE TREMARGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation :
21 octobre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	**10**
Présents	**8**
Votants	**8**

Secrétaire de séance :
M. Damien LOSEILLE

Le **mercredi quatre novembre deux mille vingt-six à vingt heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trémargat se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-France BERNARD, Maire, à la mairie de Trémargat.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-France BERNARD, M. Matthieu APRIOU, Mme Malo COMBES, M. Yann LE POULLENNEC, Mme Agnès CASSIN, M. Damien LOSEILLE, M. Dorig LE CRAS, Mme Fairouz SAID.

ETAIENT REPRÉSENTÉS :

ETAIENT ABSENTS : M. François JEGOU, Mme Dominika DOLENGIEWICZ.

DÉLIBÉRATION N°2026_12_03
SMAEP
RAPPORT ANNUEL 2025

Mme la Maire a porté connaissance auprès des membres du Conseil Municipal du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Elle rappelle que chaque année, le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable (SMEAP) remet ce rapport aux communes membres.
Le Conseil Municipal doit valider avoir reçu communication de ce document et préciser qu'il est à la disposition des usagers en mairie.
Vu le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, avec 6 voix pour et 2 abstentions :

VALIDE le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

PRECISE que ce rapport est mis à la disposition du public en mairie.

Le secrétaire de séance,
M. Damien LOSEILLE
Conseiller municipal

La présidente de séance,
Marie-France BERNARD
Maire

MAIRIE DE TREMARGAT
22110